



Destinataires : Membres adhérents du TCSA

Copie : Codir, Vincent Lequarré & Vincent Bourdon

Affichage au club.

Objet : Politique d'inscription 24-25 et de réinscription 25-26

Chers adhérents, chers parents de nos jeunes joueurs, chers amis,

Je suis heureux de vous informer que le TCSA va entamer une nouvelle étape cruciale de son évolution avec le double chantier Clubhouse + Réfection intégrale de l'ancienne salle.

La Mairie vient de nous informer ce lundi 31 mars 2025 que si tout se déroule suivant le rétroplanning élaboré en conformité avec le Code des marchés publics quant à la gestion de ce chantier, **les 2 chantiers se dérouleront simultanément de juillet 2025 à juillet 2026,**

Comme vous le lirez sur différents documents qui seront affichés au club prochainement, **cela va nous contraindre à n'avoir à notre disposition que la nouvelle salle et ses 2 courts N°3 & 4 durant ce chantier.**

Un CODIR s'est réuni ce vendredi 4 avril. Nous avons réfléchi à différents scénarii de fonctionnement qui devraient nous permettre de vivre cette saison 25/26 dans des conditions certes inhabituelles, **mais avec la ferme intention de maintenir au maximum nos activités de tennis pédagogique enfants et adultes, de tennis compétition et de tennis loisir, qui sont la raison d'être du TCSA.**

Nous vous en dirons plus, en toute transparence, dès que nous aurons pu avancer sur différentes options d'organisation avec la Mairie et la Ligue à Marcq en Baroeul.

Nb : Il a d'ores et déjà été décidé par le CODIR que nous stoppons immédiatement tout inscription tardive 24/25, et que nous n'inscrivons aucun nouvel arrivant sur la saison 2025/2026 à venir, et ce, afin de de maintenir une jouabilité certes dégradée, mais adaptée à ces circonstances exceptionnelles.

A l'issue de ce chantier, **nous jouerons tous dans un TCSA flambant neuf, équipé de 2 salles intégralement isolées thermiquement, ainsi que d'un clubhouse spacieux, convivial, confortable, hygiénique, et vous offrant une parfaite visibilité sur les 4 courts.**

Je vous remercie de votre compréhension pour les inconvénients de cette situation.

Cdlt

Olivier Ven

Président TCSA